



EXTRAIT DU
DELIBERATIONS DU COMITE DU
SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DE
COHERENCE TERRITORIALE
DU BASSIN ANNECIEN

Séance du 20 décembre 2023

Délibération 2023-12-07

Modification du Règlement Intérieur

Le vingt décembre deux mille vingt-trois, le Comité du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien, dûment convoqué le quatorze décembre deux mille vingt-trois, suite à l'absence de quorum du comité syndical du treize décembre, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil à la Mairie déléguée de Seynod, sous la Présidence de M. Antoine de MENTHON, Président du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU « GRAND ANNECY »

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : MM. Jean-François GIMBERT, Marc ROLLIN, Antoine de MENTHON, André SAINT MARCEL, Marcel GIANNOTTY, Dominique DUBONNET, Bruno LYONNAZ, Christian LEPINARD, Christian VIVIAN.

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER ET USSES

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Mmes Jacqueline CECCON, Karine FALCONNAT et Mr Henri PERRIN.

Procuration : Michel PASSETEMPS donne procuration à Antoine de MENTHON

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Mmes Michèle DOMENGE-CHENAL, Laurence GODENIR et MM Jacques DALEX, Michel LUCIANI.

Était également présente à la séance, avec voix non délibérative :
Mme Marielle JUILIEN.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

Délégués titulaires présents : Mr Xavier BRAND.

COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE

Délégués titulaires présents : Mme Isabelle VENDRASCO, Marie GIVEL et Mr Jean-Pierre LACOMBRE

Monsieur André SAINT MARCEL est nommé secrétaire de séance.

Modification du Règlement Intérieur

Le Règlement Intérieur actuellement en vigueur date du 7 octobre 2005. En raison des évolutions du périmètre géographique et des références législatives, il est proposé d'apporter les modifications de formes nécessaires à notre règlement intérieur afin qu'il corresponde mieux au mode de fonctionnement de notre syndicat.

La proposition en annexe a fait l'objet d'une validation de la commission finances et administration générale le 12 Avril 2023 et du bureau le 3 Octobre 2023.

Le projet de règlement figure en annexe de la délibération pour envoi au contrôle de la légalité.

Nombre de membres en exercice : 43
Nombre de membres présents : 20
Nombre de suffrages exprimés : 21
Pour : 21
Abstention : 0

Le Comité Syndical à l'unanimité des membres approuve le règlement intérieur.

Ainsi fait et délibéré à Annecy, le 20 décembre 2023.

Le Président,



Antoine de MENTHON

de la réception en Préfecture le.....

et de la publication du

Le Président,